

Guide
— du —
**TRI DES
DÉCHETS**

Je suis
Trigolo,
le crabe qui
en pince pour
le tri !



Granville Terre et Mer

QUI SOMMES-NOUS ?



Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de communes Granville Terre et Mer regroupe 32 communes pour une population totale de 44 900 habitants.

Elle a pour compétence la gestion des déchets ménagers, collecte et traitement. Sur les 32 communes, 19 sont gérées par Granville Terre et Mer en régie ou par prestation. Pour les 13 autres communes, Granville Terre et Mer a délégué sa compétence au Syndicat Mixte de la Pérelle. Pour savoir de quel établissement

vous dépendez, reportez-vous à la carte ci-contre. Les déchets concernés sont les déchets issus des ménages avec les ordures ménagères, les emballages triés ainsi que les déchets apportés en déchèterie. Certains déchets de professionnels sont assimilés à des déchets de particuliers de par leur volume et leur nature.

**Syndicat mixte
de la Pérelle**
02 33 61 61 24

**Service déchets Granville
Terre et Mer**

02 33 91 92 60

dechetterie@granville-terre-mer.fr
www.granville-terre-mer.fr

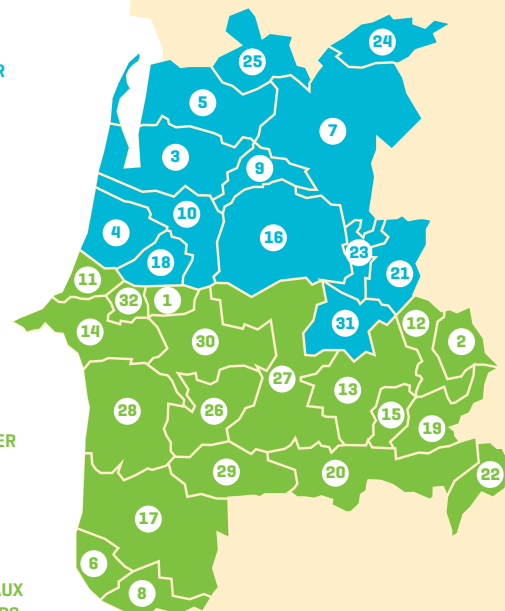


**44 900
habitants**



**32
communes**

1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ
2. BEAUCHAMPS
3. BRÉHAL
4. BRÉVILLE-SUR-MER
5. BRICQUEVILLE-SUR-MER
6. CAROLLES
7. CÉRENCES
8. CHAMPEAUX
- 9.CHANTELOUP
10. COUDEVILLE-SUR-MER
11. DONVILLE-LES-BAINS
12. EQUILLY
13. FOLLIGNY
14. GRANVILLE
15. HOCQUIGNY
16. HUDIMESNIL
17. JULLOUVILLE
18. LONGUEVILLE
19. LA HAYE-PESNEL
20. LA LUCERNE-D'OUTREMER
21. LA MEURDRAQUIÈRE
22. LA MOUCHE
23. LE LOREUR
24. LE MESNIL-AUBERT
25. MUNEVILLE-SUR-MER
26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX
27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
28. SAINT-PAIR-SUR-MER
29. SAINT-PIERRE L'ANGERS
30. SAINT-PLANCHERS
31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
32. YQUELON



Je mets dans les
ORDURES MÉNAGÈRES

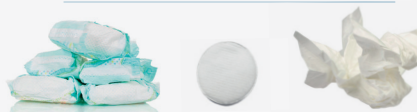


Les gestes malins

- Pas de vrac
- Déposer les déchets en sacs bien fermés



**FILMS PLASTIQUES,
POTS ET BARQUETTES,
POLYSTYRÈNE**



**PRODUITS D'HYGIÈNE
OU SOUILLÉS**



VAISSELLE



CAPSULES



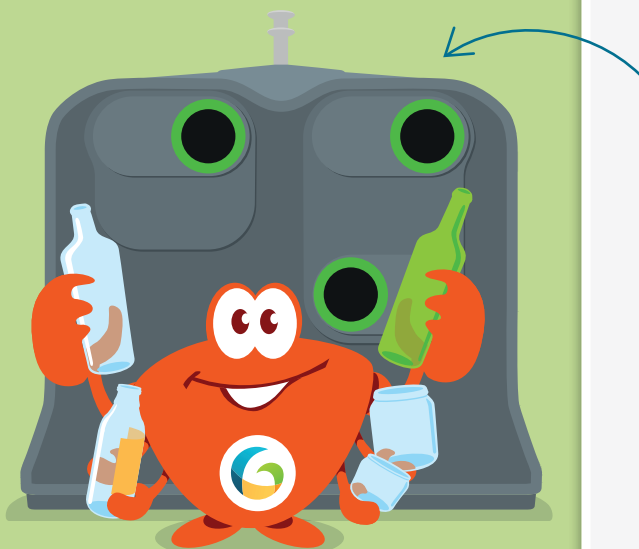
INTERDITS

Les piles, les ampoules,
les déchets électriques et
électroniques, les produits
dangereux, les encombrants,
les déchets verts.



**ILS SONT À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE.**

Je mets dans la colonne pour le
VERRE



Les gestes malins

- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Pas de bouchon, couvercle, ni capsule



BOUTEILLES ET FLACONS EN VERRE

vidés, sans bouchon ni capsule



POTS ET BOCAUX

vidés et sans couvercle



INTERDITS

Pots de fleurs, faïence,
céramique, porcelaine,
verres à boire, ampoules,
vitres, miroirs, pare-brise.



Je mets dans la colonne pour
EMBALLAGES



Les gestes malins

- Ne pas rincer vos emballages
- Les déposer en vrac
- Ne pas les imbriquer



BOUTEILLES
eau, lait,
jus de fruits, huile...



BIDONS
lessive,
produits
ménagers



**FLACONS
EN PLASTIQUE**
produits d'hygiène,
mayonnaise,
ketchup...



**BRIQUES
ALIMENTAIRES
ET CARTONNETTES**
lait, soupe, jus de fruits...



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**
aérosols chantilly, laque,
mousse coiffante, déodorant,
barquettes alu, boîtes de
conserves, canettes...



**JOURNAUX,
MAGAZINES, PAPIERS**
cahiers avec spirales, publicité,
annuaires, enveloppes...



INTERDITS

Films et sacs en plastique,
pots de yaourts, barquettes
en plastique, polystyrène,
pots de crème fraîche, bacs
de glace, barquettes de
beurre, couches.



QUELQUES QUESTIONS

sur les déchets



VRAI / FAUX

Faut-il rincer ou nettoyer les emballages avant de les jeter ?

✗ Non, il suffit de bien les vider de leur contenu.

Peut-on mettre les bouteilles d'huile dans le bac de tri ?

✓ Oui, dans le conteneur à verre si la bouteille est en verre ou dans le conteneur emballages si elle est en plastique. Les bouteilles sont lavées au recyclage. N'hésitez pas à mettre vos flacons de mayonnaise et de ketchup également.

Faut-il enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

✗ Non, ils sont également recyclés et servent à la fabrication de nouveaux produits.

Peut-on mettre tous les plastiques ?

✗ Non, seuls les bouteilles, flacons et bidons plastiques se recyclent actuellement. Pots, barquettes et films plastiques sont à mettre dans votre poubelle habituelle.

Est-ce que je dois compacter les bouteilles ?

✓ Oui, ainsi vous gagnerez de la place dans votre sac de pré-tri ainsi que dans le conteneur.

À SAVOIR



**ECO
EMBALLAGES**

Que signifie le point vert présent sur presque tous les emballages ?

Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que son fabricant verse une participation pour le traitement de son futur déchet.

Un doute, une question ?

Je jette mon déchet dans la poubelle ordinaire ou j'appelle le service déchets au **02 33 91 92 60**.

J'ai cassé de la vaisselle, où dois-je la jeter ?

Dans la poubelle habituelle bien enveloppée ou à la déchèterie.

POURQUOI TRIER ses déchets ?



VOTRE GESTE DE TRI PERMET

- **Le recyclage des emballages, du papier et du verre** pour fabriquer de nouveaux produits
- **Une économie de matières premières et d'énergie** donc la préservation de l'environnement
- **Une diminution des ordures ménagères** partant à l'enfouissement donc une diminution de la pollution
- **La création d'emplois**
[les centres de tri, les déchèteries, les usines de recyclage, le transport...]
- **Une maîtrise des coûts liés à la gestion des déchets**, les recettes générées par le recyclage permettent de limiter les dépenses liées aux nouvelles exigences environnementales.



=



RÉDUISONS

nos déchets

Consommons mieux !
Jetons moins !



Au quotidien, nous pouvons tous agir pour la réduction des déchets. **Comment ? Voici quelques astuces.**

✓ **Boire l'eau du robinet**

✓ **Privilégier les produits avec moins d'emballages,**
éviter les portions individuelles

✓ **Poser l'autocollant « stop-pub »**
sur votre boîte aux lettres (disponibles dans votre mairie ou à l'accueil de la déchèterie de Granville)

✓ **Opter pour les éco-recharges**

✓ **Éviter les lingettes**
pour le ménage et la toilette

✓ **Préférer les sacs réutilisables**
ou un panier pour les courses

✓ **Avant de jeter,** ayez le réflexe de la réutilisation ou de la réparation

✓ **Utiliser des produits rechargeables**

✓ **Choisir les produits au détail**
ou en vrac

✓ **Limitier les impressions papier,**
privilégier le recto-verso

✓ **Faire du compost,**
utiliser son herbe en paillis

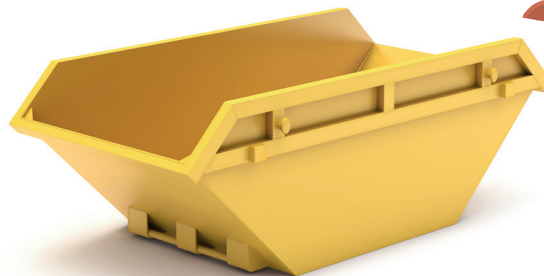
✓ **Éviter le gaspillage alimentaire**
en faisant une liste de courses, en différenciant la DLC (date limite de consommation) de la DLUO (date limite d'utilisation optimale). Un produit ne doit pas être consommé si la DLC est dépassée en revanche le produit ayant dépassé la DLUO perd juste de sa saveur mais est parfaitement consommable.

Service **MULTIBENNES**

Pensez-y pour vos
travaux !



**Tous les usagers particuliers
peuvent faire appel au
service Multibennes afin de
bénéficier d'une benne pour
l'évacuation de leurs déchets
en quantité importante.**



Ce service payant
est disponible sur
appel. Les bennes
de 6 ou 8m³ sont
livrées et mises à
disposition pour une
durée de 24 ou 48h.
Les déchets collectés
sont déchargés à la
déchèterie de Mallouet.



TARIFS *pour les particuliers*

Mise à disposition de bennes de 6 ou 8m³

[24 ou 48h],
transport vers lieu
de traitement

32,85€

Traitement de déchets valorisables

[déchets verts,
déchets minéraux,
cartons, papiers]

forfait de
16€

Traitement de déchets non-valorisables

87,05 € / tonne

**Pour faire
une réservation,
contactez
le service
déchets de
Granville au
02 33 91 92 60**

Un même territoire, **PLUSIEURS DÉCHÈTERIES**

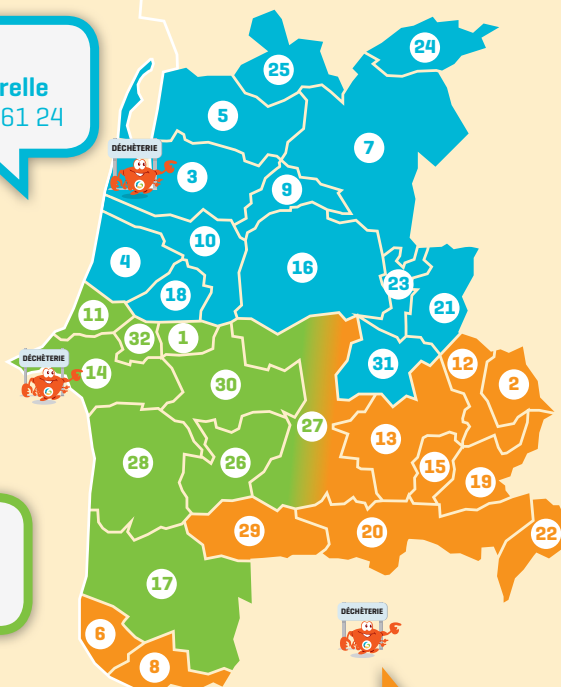
Pour savoir de quelle déchèterie
vous dépendez, reportez-vous
à la carte ci-contre :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| 1. ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ | 23. LE LOREUR |
| 2. BEAUCHAMPS | 24. LE MESNIL-AUBERT |
| 3. BRÉHAL | 25. MUNEVILLE-SUR-MER |
| 4. BRÉVILLE-SUR-MER | 26. SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX |
| 5. BRICQUEVILLE-SUR-MER | 27. SAINT-JEAN-DES-CHAMPS |
| 6. CAROLLES | 28. SAINT-PAIR-SUR-MER |
| 7. CÉRENCES | 29. SAINT-PIERRE LANGERS |
| 8. CHAMPEAUX | 30. SAINT-PLANCHERS |
| 9. CHANTELOUP | 31. SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE |
| 10. COUDEVILLE-SUR-MER | 32. YQUELON |
| 11. DONVILLE-LES-BAINS | |
| 12. EQUILLY | |
| 13. FOLLIGNY | |
| 14. GRANVILLE | |
| 15. HOCQUIGNY | |
| 16. HUDIMESNIL | |
| 17. JULLOUVILLE | |
| 18. LONGUEVILLE | |
| 19. LA HAYE-PESNEL | |
| 20. LA LUCERNE-D'OUTREMER | |
| 21. LA MEURDRAQUIÈRE | |
| 22. LA MOUCHE | |

Syndicat
de La Perrelle
02 33 61 61 24

Déchèterie
de Granville
02 33 91 92 60

Déchèterie
de Montviron
02 33 48 43 85



LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de GRANVILLE

Village de Mallouet
50400 GRANVILLE
02 33 91 92 60

Octobre à avril

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mai à septembre

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Accès particuliers

Lors de votre première visite, munissez-vous
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de
domicile, une carte vous sera alors délivrée.

Je peux déposer



Déchèterie de MONTVIRON

La Gare
50530 MONTVIRON
02 33 48 43 85

Novembre à février

Lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mars à octobre

Lundi, mercredi, vendredi, samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Accès particuliers

Lors de votre première visite, munissez-vous
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de
domicile, une carte vous sera alors délivrée.

Je peux déposer



Pour tout savoir
sur les déchèteries,
plus d'infos dans
les pages suivantes !



Déchèterie de GRANVILLE

Village de Mallouet
50400 GRANVILLE
02 33 91 92 60



Meubles

Tous les meubles ou parties de meubles quels que soient le type ou le matériau, literie, mobilier de jardin, de cuisine, de salle de bain, canapés, fauteuils, armoires, vaisseliers, commodes...

→ Recyclage ou valorisation énergétique



Cartons

Cartons bruns, pliés à plat, cartonnettes

→ Fabrication de nouveaux cartons



Déchets verts

Tontes de pelouse, tailles de haies, mauvaises herbes et fleurs coupées, feuilles, branchages et produits d'élagage...

→ Fabrication de compost à Sartilly [50]



Métaux

Vélos, bidons vides, grillage, métaux, jantes...

→ Recyclage en métaux neufs



Encombrants

Tissus et moquettes, films plastiques, plâtre et Placoplatre, isolant (laine de verre, laine de roche...), poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

→ Enfouissement en installation de stockage de classe 2 à Cuves [50]



Gravats

Gravats issus du bricolage familial (terre, pierre, matériaux de terrassement, bétons ordinaires, parpaings, briques, céramiques, tuiles, ardoises, porcelaines, pavés...)

→ Stockage pour remblai en installation de stockage des déchets Inertes à St-Pierre-Langers [50]



Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques

Tous les appareils contenant des piles, une batterie ou à brancher sur secteur

→ Dépollution et valorisation matière

Mais également...

Huile de friture

→ Régénération en huile neuve

Cartouches d'imprimante

Jet d'encre et laser.

→ Réutilisation, recyclage ou valorisation énergétique

Bouchons

En liège, en plastique, synthétiques

→ Fabrication de matériaux façonnés pour l'Ecohabitat, fonds reversés en faveur des personnes âgées vieillissantes Association Les Bouchons du cœur de Normandie

Matériel d'écriture (à l'accueil)

Stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume, cartouches

→ Fabrication de nouveaux objets [Terracycle]

Déchets Diffus spécifiques

Déchets de produits chimiques, radiographies, ampoules, néons, piles et batteries

→ Valorisation énergétique, valorisation matière ou élimination (voir ZOOM sur les déchets dangereux page suivante)

Capsules en aluminium

Issues des machines à café

→ Recyclage aluminium, fabrication de compost avec le marc de café



DÉCHETS INTERDITS



Déchets médicaux, pneus, carburants, fusées de détresse, amiante, bouteilles de gaz, ordures ménagères

Déchèterie de MONTVIRON

La Gare
50530 MONTVIRON
02 33 48 43 85



Meubles

Tous les meubles ou parties de meubles quels que soient le type ou le matériau, literie, mobilier de jardin, de cuisine, de salle de bain, canapés, fauteuils, armoires, vaisseliers, commodes...

→ Recyclage ou valorisation énergétique



Cartons

Cartons bruns, pliés à plat, cartonnettes

→ Fabrication de nouveaux cartons



Déchets verts

avec une séparation tontes et branchages

→ Fabrication de compost



Métaux

Vélos, bidons vides, grillage, métaux, jantes...

→ Recyclage en métaux neufs



Encombrants

Tissus et moquettes, films plastiques, plâtre et Placoplatre, isolant (laine de verre, laine de roche...), poussettes, sièges auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres...

→ Enfouissement en installation de stockage de classe 2 à Isigny-le-Buat [50]



Gravats

gravats issus du bricolage familial (terre, pierre, matériaux de terrassement, bétons ordinaires, parpaings, briques, céramiques, tuiles, ardoises, porcelaines, pavés...)

→ Stockage pour remblai à L'Installation de Stockage des Déchets Inertes



Bois traité et brut

Palette, bois peint, parquet, planches...

→ Recyclage matière



Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques

Tous les appareils contenant des piles, une batterie ou à brancher sur secteur

→ Dépollution et valorisation matière



Ampoules électriques et néons

à déposer dans des bacs de récupération

→ Dépollution et valorisation matière



Piles et petites batteries usagées

Piles boutons, piles rechargeables, petites batteries...

→ Extraction des métaux et fabrication de nouveaux objets

Mais également...

Déchets Diffus spécifiques

Déchets de produits chimiques, radiographies

→ Valorisation énergétique ou élimination [voir ZOOM sur les déchets dangereux page suivante]

Pneus

sans jante et non verdis

Huile de friture

→ Régénération en huile neuve

Cartouches d'imprimante

Jet d'encre et laser

→ Réutilisation, recyclage ou valorisation énergétique

Textile

Vêtements, chaussures, maroquinerie, non souillés

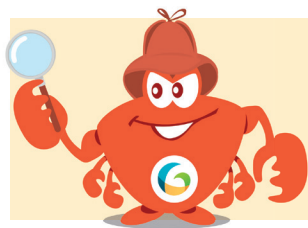
→ Réemploi ou recyclage torchons, isolants...



DÉCHETS INTERDITS



Déchets médicaux, pneus, carburants, fusées de détresse, amiante, bouteilles de gaz, ordures ménagères



ZOOM !

Les déchets issus des **PRODUITS DANGEREUX**

Les déchets chimiques ne vont pas à la poubelle ni dans les canalisations. Ils doivent être apportés en déchèterie dans leurs emballages d'origine si possible.



Les déchets chimiques des ménages sont les produits issus du bricolage et de la décoration, de l'entretien des véhicules, de la maison, des piscines, ainsi que les déchets liés au jardinage, au chauffage, aux cheminées et au barbecue. **À cela s'ajoutent les huiles de friture, les huiles de vidange, les**

radiographies, les batteries de voiture, les extincteurs, les produits contenant du mercure.

Ces déchets nécessitent un traitement et un conditionnement spécifique. Ils sont valorisés énergétiquement dans des centres d'incinération spécifiques. L'huile de vidange est régénérée en huile neuve.



Ces déchets sont aussi des déchets dangereux, ne les jetez pas dans votre poubelle !

Piles et petites batteries usagées

piles boutons, piles rechargeables, petites batteries...

→ Extraction des métaux et fabrication de nouveaux objets

Ampoules électriques et néons

à déposer dans des bacs de récupération

→ Dépollution et valorisation matière



À NOTER



Les bidons de produits d'entretien pour la maison, le sol et le linge, les produits alimentaires, les aérosols liés à la cosmétique, les désodorisants et détachants sont à déposer dans les colonnes de tri pour emballages.

Tout savoir sur **LE COMPOST**

Pour un jardinage au naturel, compostez vos biodéchets, vous obtiendrez un engrais de qualité !



**Bon
à composter**

Épluchures de fruits
et de légumes

Tontes de gazon, Fleurs fanées

Tailles, branchages

Paille, feuilles mortes, sciure

Papiers, cartons

Filtres et marc de café, sachets de thé

Coquilles d'œufs



**À ne pas
composter**

Tailles de thuyas, feuilles
de noyer et de chêne

Poisson, viande, os, arêtes

Huile de friture

Produits laitiers

Mauvaises herbes montées
en graines

Balayures

LES UTILISATIONS



3/6 mois Paillage

le jeune compost étendu
en couche épaisse au
pied des arbustes limite
la pousse des mauvaises
herbes, permet
d'espacer les arrosages.



7/8 mois Amendement en surface

épandu à l'automne,
le compost est
enfoui au printemps
après maturité.



10/12 mois Amendement ponctuel

arrivé à maturité,
le compost vient
enrichir votre sol. Il
est utilisé en mélange
avec la terre.

Limitez vos trajets
en déchèterie.
Pour les déchets verts,
pensez au compost!



Les astuces pour un beau compost !

- > **Alternez les matières :**
sèches et humides, brunes
et vertes, fines et grossières
- > **Brassez et aérez le compost**
- > **Maintenez une bonne
humidité**

**Si vous souhaitez
obtenir un composteur
contactez le service déchets
au 02 33 91 92 60**



197 avenue des Vendéens BP 231
50402 GRANVILLE Cedex

Tél. 02 33 91 92 60
dechetterie@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr

Adoptez
les bons gestes,
je m'occupe du reste !

